



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale
1510 Moudon
www.moudon.ch

Conseil communal
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
cc@moudon.ch

Moudon, le 8 octobre 2025

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 7 octobre 2025
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 90/25

Demande d'un crédit de CHF 77'000.- pour le remplacement du pont de Péquinsin sur la parcelle 851

- vu le préavis de la Municipalité No 90/25 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. accorde à un crédit d'investissement maximum de CHF 77'000.- TTC pour la reconstruction du pont de Péquinsin, parcelle 851,
2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,
3. prend acte que l'investissement sera amorti selon les normes en vigueur, soit 40 ans pour ce type d'investissement,
4. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.

Le préavis No 90/25 est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 7 octobre 2025.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
La Présidente : La Secrétaire :



Elsa Bonhert Deprez Nicole Wyler